



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 7 novembre 2016 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Avant la première période de questions, le maire annonce que M. Roger Noiseux a déposé sa démission ce matin et qu'un point à cet effet sera ajouté à l'ordre du jour.

Première période de questions

Les vingt-quatre personnes présentes ne posent aucune question.

2016-392

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point suivant :

56. Démission de M. Roger Noiseux.

2016-393

Rapport du maire sur la situation financière

M. Josef Hüsler, maire, fait la lecture de son rapport sur la situation financière de la Ville.

Ce rapport porte sur les derniers états financiers et sur le dernier rapport du vérificateur. De plus, ce rapport donne des indications préliminaires quant aux états financiers du présent exercice et des orientations générales sur le prochain budget et le programme triennal d'immobilisations. Enfin, le rapport fait état de la rémunération et des allocations de dépenses reçues par les membres du conseil municipal.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, est jointe en annexe au rapport, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis la dernière séance du conseil municipal au cours de laquelle a été fait rapport de la situation financière de la Ville.

Sont inclus à cette liste, les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

Ce rapport sur la situation financière de la Ville est annexé au présent procès-verbal.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le rapport du maire soit distribué gratuitement à toutes les adresses civiques de la Ville ou publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville.



Procès-verbaux

2016-394 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 octobre 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 3 octobre 2016 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 3 octobre 2016.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Réglementation

2016-395 *Règlement concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout - Avis de motion*

M. Jean Lalande donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout* afin de remplacer celui actuellement en vigueur et de modifier certaines dispositions relatives aux compteurs d'eau.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-396 *Adoption du second projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-122)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le second projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-122)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2016-397 *Adoption du Règlement 458-12 modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;



CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté à la séance du 3 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que l'assemblée de consultation a été tenue avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 458-12 modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2016-398

Adoption du Règlement 504 interdisant le virage à droite aux feux rouges de l'intersection des rues Saint-Paul et Principale Est pour certaines périodes

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 3 octobre 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 504 interdisant le virage à droite aux feux rouges de l'intersection des rues Saint-Paul et Principale Est pour certaines périodes* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2016-399

Adoption du Règlement 505 décrétant des travaux de réfection de voies publiques et pourvoyant à un emprunt de 3 179 600 \$ pour en acquitter le coût

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 3 octobre 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 505 décrétant des travaux de réfection de voies publiques et pourvoyant à un emprunt de 3 179 600 \$ pour en acquitter le coût* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QU'une rencontre d'information sur ce projet sera tenue le 28 novembre 2016.

QUE le registre en lien avec ce règlement d'emprunt sera tenu le 30 novembre 2016.



Administration générale, greffe et affaires juridiques

- 2016-400** **Politique de location de salles municipales**
- Document : Projet de politique, non daté.
- Il est PROPOSÉ par M. André Claveau
- ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de la Politique de location de salles municipales.
- 2016-401** **Politique d'utilisation des parcs, espaces verts et stationnements municipaux**
- Document : Projet de politique, non daté.
- Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier
- ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de la Politique d'utilisation des parcs, espaces verts et stationnements municipaux.
- 2016-402** **Politique d'utilisation des plateaux sportifs municipaux**
- Document : Projet de politique, non daté.
- Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy
- ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de la Politique d'utilisation des plateaux sportifs municipaux.
- 2016-403** **Politique de prêt et de transport d'équipements municipaux**
- Document : Projet de politique, non daté.
- Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë
- ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de la Politique de prêt et de transport d'équipements municipaux.
- 2016-404** **Les Courses gourmandes inc. - Offre de transaction**
- Document : Projet de quittance.
- CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a versé une subvention de 3 880,42 \$ à l'organisme Les Courses gourmandes inc. pour la tenue d'une course à pieds en 2016 sur le territoire de la Ville de Farnham;
- CONSIDÉRANT que cet événement a été annulé, sans en aviser la Ville de Farnham;
- CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham demande le remboursement de la somme de 3 880,42 \$;
- Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande



ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal accepte le projet de transaction à intervenir avec Les Courses gourmandes inc. pour le remboursement de l'aide financière accordée en 2015.

QUE le directeur général, ou en son absence la greffière, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-405 **Vente du lot 6 008 049 du cadastre du Québec - Boulevard de Normandie Nord**

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de vendre le lot 6 008 049 du cadastre du Québec au Fonds de développement Farnham-Rainville inc. au prix de 1,75 \$ le pi² aux conditions suivantes :

- La signature de l'acte notarié devra être faite au plus tard le 20 décembre 2016.
- Le paiement sera fait au moment de la signature de l'acte notarié.
- Cette vente est faite sans garantie légale.
- Le lot sera vendu dans son état actuel.
- Les honoraires de la firme Migué et Fournier pour ce lotissement seront ajoutés au prix de vente.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-406 **Assurances de dommages - Contrat**

Document : Dossier de la trésorière daté du 20 octobre 2016.

CONSIDÉRANT que la Ville est partie, avec d'autres Villes, à une entente de regroupement pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchises collectives;

CONSIDÉRANT les recommandations du consultant, Fidema groupe conseils inc., à l'effet d'octroyer le contrat d'assurances de dommages à la compagnie AON Parizeau inc.;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie le contrat d'assurances de dommages pour la période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017 à la compagnie AON Parizeau inc. au montant de 79 952 \$, incluant les taxes.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-407 **Assurances de dommages - Quote-part**

Document : Dossier de la trésorière daté du 20 octobre 2016.



CONSIDÉRANT que la Ville est partie, avec d'autres Villes, à une entente de regroupement pour l'acquisition d'une police d'assurances de dommages avec possibilité de franchises collectives;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse la somme de 21 182 \$ constituant sa quote-part au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2016-2017 ainsi que la somme de 20 350 \$ constituant sa quote-part au fonds de garantie de franchise collective en biens pour le même terme.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-408 Campagne de sensibilisation pour l'élimination de la violence envers les femmes - Appui

Document : Résolution 390-1016 de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi datée du 18 octobre 2016.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham adhère à la cause de l'élimination de la violence envers les femmes;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham appuie la campagne de sensibilisation de douze jours d'actions, du 25 novembre au 6 décembre 2016 pour l'élimination de la violence envers les femmes.

2016-409 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 355 686 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 355 686 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme la vente du lot 4 355 686 du cadastre du Québec à M. Robin Claveau au montant de 7 000 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2016-410 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 354 649 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 354 649 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;



CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme la vente du lot 4 354 649 du cadastre du Québec à Meunerie Robitaille inc. au montant de 19 864 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2016-411 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 708 798 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 708 798 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme la vente du lot 4 708 798 du cadastre du Québec à M^{me} Lisette Roy au montant de 450 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2016-412 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 446 779 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 446 779 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme la vente du lot 4 446 779 du cadastre du Québec à M^{me} Ghislaine Dewatterlot au montant de 450 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2016-413 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 353 580 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 353 580 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;



CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme la vente du lot 4 353 580 du cadastre du Québec à M. Rosaire Dupuis au montant de 381,23 \$.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2016-414 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 355 806 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 355 806 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal confirme la vente du lot 4 355 806 du cadastre du Québec à la Ville de Farnham au montant de 359,32 \$.

QUE M^e Diane Lépine soit mandatée afin de rédiger l'acte de transfert de propriété.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

2016-415 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 353 661 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 353 661 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal confirme la vente du lot 4 353 661 du cadastre du Québec à la Ville de Farnham au montant de 359,32 \$.

QUE M^e Diane Lépine soit mandatée afin de rédiger l'acte de transfert de propriété.



QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

2016-416 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 446 799 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 446 799 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal confirme la vente du lot 4 446 799 du cadastre du Québec à la Ville de Farnham au montant de 364,36 \$.

QUE M^e Diane Lépine soit mandatée afin de rédiger l'acte de transfert de propriété.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

2016-417 Vente pour taxes 2015 - Lot 4 448 186 du cadastre du Québec - Confirmation de propriété

CONSIDÉRANT que le lot 4 448 186 du cadastre du Québec a été vendu lors de la procédure de vente pour taxes du 27 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas exercé son droit de retrait dans les délais prévus par la loi;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal confirme la vente du lot 4 448 186 du cadastre du Québec à la Ville de Farnham au montant de 364,36 \$.

QUE M^e Diane Lépine soit mandatée afin de rédiger l'acte de transfert de propriété.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.



2016-418 Fabrique Saint-Romuald de Farnham - Pacte Brome-Missisquoi

Document : Lettre de la Fabrique Saint-Romuald de Farnham datée du 28 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham appuie, sans contribution financière, le projet de réfection de la porte du cimetière de la Fabrique Saint-Romuald de Farnham dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2017.

Finances municipales

2016-419 Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 2 novembre 2016

Documents : Listes de chèques et état des revenus et dépenses au 2 novembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 879 848,29 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 354 594,36 \$.

QUE le compte de dépenses de M. Josef Hüsler soit approuvé.

QUE l'état des revenus et dépenses au 2 novembre 2016 soit approuvé.

2016-420 Soldes disponibles sur règlements d'emprunt

Document : Dossier de la trésorière daté du 26 septembre 2016.

CONSIDÉRANT que des soldes sont disponibles sur certains règlements d'emprunt;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 8 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux*;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le solde des règlements 331 et 335 soit appliqué lors de leur prochain refinancement.

QUE le solde des règlements 385 et 387 soit appliqué au remboursement de leur capital respectif.

2016-421 Transferts budgétaires

Document : Dossier de la trésorière daté du 2 novembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise les transferts budgétaires suivants :



De Financement :

Poste	Montant
Revenus de taxation INR - 01-211-60-000	20 600 \$
Droits de mutation - 01-233-13-000	55 000 \$
Vente de terrain - 01-233-41-000	75 300 \$
Total :	150 900 \$

À Travaux déjà effectués et payés :

Poste	Montant
Services juridiques - 02-190-00-412	16 000 \$
Entretien véhicule Service des travaux publics - 02-390-10-525	14 600 \$
Entretien véhicule - Service de sécurité incendie - 02-220-10-525	11 800 \$
Services scientifiques - Urbanisme - 02-610-00-411	6 800 \$
Intérêts emprunt temporaire TECQ - 02-991-00-891	4 800 \$
Entente de publicité - 02-701-30-970	18 900 \$
Subvention au Fonds de développement - 02-621-00-952	40 000 \$
Assistance demande programme FEPTEU - 02-413-00-411	4 500 \$
Assistance demande programme FEPTEU - 02-415-00-411	4 500 \$
Activités d'investissement - Caractérisation phase 2 - 500, rue Jacques-Cartier Sud - 22-600-00-723	7 000 \$
Activités d'investissement - Escalier hôtel de ville - 22-100-00-722	22 000 \$
Total :	150 900 \$

2016-422 **Ministère de la Culture et des Communications - Demande de subvention**

Document : Dossier de la trésorière daté du 19 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise M^{me} Julie Laguë, trésorière, à déposer une demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de livres pour la Bibliothèque Louise-Hall.

QUE M^{me} Laguë soit désignée comme mandataire pour cette demande.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-423 **Carte de crédit**

Document : Dossier de la trésorière daté du 19 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau



ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise M^{me} France Landry, responsable des ressources humaines, à détenir une carte de crédit Visa de la Ville de Farnham.

QUE demande soit faite que la limite de la carte détenue par M. François Giasson, directeur général, soit majorée à 2 000 \$.

QUE M^{mes} Josianne Monty et/ou Denise Thibeault soient autorisées à faire les démarches nécessaires à cette fin.

2016-424 Travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau - Paiement 3

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 18 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 3 des travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau à la compagnie Groupe Mécano inc. au montant de 103 427,80 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 9 995,20 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2016-425 Fonds de développement Farnham-Rainville inc. - Aide financière

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Fonds de développement Farnham-Rainville inc. une aide financière de 40 000 \$ pour leurs activités 2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-426 Club de patinage artistique de Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 20 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Club de patinage artistique de Farnham une aide financière de 3 780 \$ pour leur saison 2016-2017.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-30-970.

2016-427 Hockey mineur de Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 20 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Hockey mineur de Farnham une aide financière de 8 050 \$ pour leur saison 2016-2017.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-30-970.

2016-428 Club de patinage de vitesse de Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 20 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse au Club de patinage de vitesse de Farnham une aide financière de 1 085 \$ pour leur saison 2016-2017.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-30-970.

2016-429 Maison des jeunes de Farnham inc. - Aide financière

Document : Lettre de la Maison des jeunes de Farnham inc. datée du 29 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accorde une aide financière de 11 785,56 \$ à la Maison des jeunes de Farnham inc. pour l'année 2017.

QUE cette aide, représentant le loyer annuel de l'organisme, soit payable à raison de 982,13 \$ le premier de chaque mois.

QUE les membres du conseil municipal apprécieraient que les prochains rapports financiers soient réalisés par un comptable de Farnham, compte tenu des importantes sommes versées annuellement à cet organisme.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-96-970.

2016-430 Centre d'action bénévole de Farnham - Aide financière

Document : Lettre du Centre d'action bénévole de Farnham datée du 12 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie une aide financière de 1 885 \$ au Centre d'action bénévole de Farnham pour le projet des paniers de Noël 2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-431 École Jean-Jacques-Bertrand - Drapeau

Document : Lettre de l'école Jean-Jacques-Bertrand datée du 17 octobre 2016.

CONSIDÉRANT que l'installation d'un drapeau à l'école Jean-Jacques-Bertrand est utile pour le Service de sécurité incendie afin de voir la direction du vent advenant un incident à l'aréna Madeleine-Auclair;



Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal donne un drapeau de la Ville de Farnham à l'école Jean-Jacques-Bertrand, lequel a une valeur de 65 \$, excluant les taxes.

QUE celui-ci soit remplacé au besoin, sans frais.

2016-432 Chambre de commerce de Farnham et région inc. - Aide financière

Document : Lettre de la Chambre de commerce de Farnham et région inc. datée du 11 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une seconde aide financière de 10 000 \$ à la Chambre de commerce de Farnham et région pour leurs activités 2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-433 Équipe de hockey senior Armoires Cuisines Action Farnham - Aide financière

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 24 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accorde quatre heures de glace gratuites pour la saison 2016-2017 à l'équipe de hockey senior Armoires Cuisines Action Farnham.

QUE cette gratuité représente une aide financière de 540 \$.

Ressources humaines

2016-434 Convention collective des employés cols bleus - Prolongation

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 24 octobre 2016.

CONSIDÉRANT que les conventions collectives des employés cols bleus se terminent les 12 novembre;

CONSIDÉRANT que toutes les autres ententes de travail se terminent les 31 décembre;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande au Syndicat national des employés municipaux de la Ville de Farnham de prolonger la convention collective des employés cols bleus jusqu'au 31 décembre 2017.

QUE demande soit aussi faite que les conventions collectives subséquentes se terminent un 31 décembre.



QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-435 Formation de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 24 octobre 2016.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham encourage ses employés à se perfectionner;

CONSIDÉRANT que M^{me} Roxanne Roy Landry s'est inscrite, pour l'hiver 2017, à une maîtrise en administration publique, profil gestion municipale;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 16 de l'entente de travail des employés cadres;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise le remboursement, sur preuve de réussite, des cours de maîtrise en administration publique, profil gestion municipale, à être suivis par M^{me} Roxanne Roy Landry, directrice du Service des loisirs, culture et tourisme, dès l'hiver 2017, conformément aux dispositions de l'article 16 de l'entente de travail des employés cadres.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-10-454.

2016-436 Lettres d'entente 5 et 7 - Employés cols bleus

CONSIDÉRANT que les lettres d'entente 5 et 7 avec les employés cols bleus ont été reconduites lors de la séance du 6 septembre 2016 (Résolution 2016-331);

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les lettres d'entente 5 et 7 avec les employés cols bleus ayant été renouvelées, que ces dispositions soient insérées à la prochaine convention collective de travail.

2016-437 Carrefour action municipale et famille - Journée de partage sur l'habitation des aînés

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que M^{me} Pauline Mercier soit autorisée à assister à la Journée de partage sur l'habitation des aînés du Carrefour action municipale et famille, le 11 novembre 2016 à Brossard.

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.



2016-438 **Ministère de la Famille - Forum estrien pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées**

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que M^{me} Pauline Mercier soit autorisée à assister au Forum estrien pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du ministère de la Famille, le 16 novembre 2016 à Sherbrooke.

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

2016-439 **Réseau québécois des Villes et Villages en santé - Colloque**

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que M^{me} Pauline Mercier soit autorisée à assister au Colloque du Réseau des Villes et Villages en santé, les 23 et 24 novembre 2016 à Montréal.

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de subsistance soient remboursés selon la politique de la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310.

Traitement des eaux

2016-440 **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2015**

Est déposé le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2015 pour la Ville de Farnham.

Travaux publics

2016-441 **Travaux de pavage 2015 - Réception finale**

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 19 octobre 2016.

CONSIDÉRANT que la réception provisoire a été effectuée le 8 septembre 2015 (Résolution 2015-317);

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham procède à la réception finale des travaux de pavage 2015 en date de ce jour.

QUE la retenue de 5 % représentant la somme de 18 191,51 \$, excluant les taxes soit remise à Pavages Masko inc.



2016-442

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Demande de modification de feux de circulation

CONSIDÉRANT que des situations problématiques ont été soumises à l'attention des élus municipaux en lien avec certains feux de circulation situés sur le territoire;

CONSIDÉRANT que des actions pourraient être prises afin d'assurer la sécurité des utilisateurs de ces intersections;

CONSIDÉRANT les nombreux accrochages survenus à l'intersection de la rue Jacques-Cartier Sud et de la route de contournement;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'installer des feux prioritaires de virage à gauche pour les automobilistes sur la rue Jacques-Cartier Sud, en direction Sud et Nord, qui désirent tourner à gauche sur la route de contournement.

Services techniques et développement

2016-443

Octroi du contrat de réfection d'un escalier extérieur à l'hôtel de ville

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 3 novembre 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, quinze soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Excluant les taxes)
9116-0093 Québec inc. - Construction Michel Dufresne	59 000 \$
Construction Richelieu inc.	62 000 \$
Constructions Dougère inc.	75 017,40 \$
Groupe MTKR inc.	77 400 \$
Construction Arcade	79 800 \$
Athena Construction	79 926 \$
Le Groupe Ultra	82 120,50 \$
Constructions J. Boulais inc.	82 459,67 \$
Constructions Lessard et associés inc.	83 500 \$
La Compagnie de Construction Relève inc.	84 160 \$



Compagnie	Prix (Excluant les taxes)
3104-0355 Québec inc. - Construction Simon Vallières	93 346 \$
Les Entreprises Verrecchia inc.	96 888 \$
Gestion et Construction Girel inc.	99 200 \$
Les Constructions Echo inc.	109 172,80 \$
SA Construction inc.	168 700 \$

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le contrat pour la réfection d'un escalier extérieur à l'hôtel de ville soit octroyé à la compagnie 9116-0093 Québec inc. - Construction Michel Dufresne au coût de 59 000 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-100-00-722.

2016-444

Demande de dérogation mineure - Lot 4 355 585 du cadastre du Québec - 256, rue Principale Ouest

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 12 octobre 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure de M. Louis Tellier, propriétaire du lot 4 355 585 du cadastre du Québec sis au 256, rue Principale Ouest, visant à permettre l'agrandissement d'un garage isolé jusqu'à une superficie de 148,64 m², alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une superficie maximale de 100 m².

QU'une dérogation mineure soit acceptée pour augmenter la superficie empiétant en cour avant, sans toutefois réduire la marge de recul du garage existant, dans le cadre d'un projet d'agrandissement visant à augmenter la superficie du garage à 100 m² maximum.

2016-445

Demande de permis - 256, rue Principale Ouest

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour l'agrandissement du garage sis au 256, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;



Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour l'agrandissement du garage sis au 256, rue Principale Ouest, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition que la toiture du nouveau garage soit en croupe et non à deux versants.

Loisirs, culture et tourisme

2016-446

Location de la surface de dek hockey

Document : Dossier de la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme daté du 20 octobre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve le projet de bail à intervenir avec Dek Farnham pour la location de la surface de dek hockey.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

Ajout

2016-447

Démission de M. Roger Noiseux

Document : Lettre de démission de M. Roger Noiseux, datée du 6 novembre 2016.

CONSIDÉRANT que la démission de M. Noiseux a été remise à l'intérieur des douze mois de l'élection générale de novembre 2017;

CONSIDÉRANT qu'une élection partielle n'est pas obligatoire pour combler ce poste;

Le vote est demandé par M. Josef Hüsler

M^{me} Pauline Mercier et MM. Jean Lalande, Vincent Roy, Rico Laguë et Josef Hüsler votent pour la tenue d'une élection partielle.

M. André Claveau vote contre la tenue d'une élection partielle.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU que les membres du conseil municipal acceptent, à regret, la démission de M. Roger Noiseux, en date du 6 novembre 2016.

Des remerciements sont offerts à M. Noiseux pour le travail effectué pour la Ville de Farnham.

QUE les membres du conseil municipal demandent à la présidente d'élection de déclencher une élection partielle pour combler ce poste.



Seconde période de questions

Les vingt-six personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Félicitations pour la tenue d'une élection partielle.
- Coût du terrain vendu à l'intersection de la rue Jacques-Cartier Sud et la route de contournement.
- Que fait le Fonds de développement Farnham-Rainville inc.?
- Est-ce que le Fonds de développement Farnham-Rainville inc. a un actif de 3 000 000 \$ ou 4 000 000 \$?
- Est-ce que le Fonds de développement Farnham-Rainville inc. est un organisme à but non lucratif?
- Suivi du dossier de contrôle animal avec la Sûreté du Québec.
- Remerciements pour le pavage du chemin du Curé-Godbout.
- Qu'arrive-t-il avec la gare?
- Pourquoi ne pas mentionner la vente du terrain à M. Riel dans votre rapport?
- Est-ce que la Ville aurait pu demander plus cher que 235 000 \$ pour la vente des anciens terrains de baseball?
- Présence d'un itinérant près du Rossy.

La séance est levée à 19 h 51.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chers collègues,
Chers concitoyens et concitoyennes,

À titre de maire de la Ville de Farnham, j'ai le plaisir, une fois de plus, de vous présenter la situation financière de notre Ville.

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'aborderai les points suivants :

1. Un bref aperçu des états financiers de l'année 2015.



2. Rapport du vérificateur pour l'année 2015.
3. Programme de dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.
4. Indications préliminaires quant aux états financiers de l'année 2016.
5. Réalisations 2016 et orientations générales du budget 2017.
6. Rémunération et allocations de dépenses reçues par les membres du conseil municipal.
7. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016 ainsi que toutes les dépenses de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Vous trouverez les détails de ces listes aux annexes B et C de ce rapport.

Annexe A Tableau présentant différentes informations financières de l'exercice 2015.

Annexe B Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 octobre 2016.

Annexe C Liste des dépenses de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Annexe D Programme triennal 2016-2017-2018.

1. ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015

L'exercice financier 2015 de la Ville de Farnham se termine avec un excédent non consolidé des revenus sur les dépenses de 74 682 \$. Les revenus se sont élevés à 13 736 778 \$ et les dépenses à 13 662 096 \$. Cet excédent provient de différents revenus supplémentaires non prévus.

En 2015, les dépenses en immobilisation ont totalisées 4 841 994 \$. Parmi les principales réalisations, mentionnons :

➤ Travaux de pavage	444 206 \$
➤ Travaux d'infrastructures intersection Jacques-Cartier et Saint-Grégoire	908 674 \$
➤ Achat d'un camion-échelle – Service de sécurité incendie	775 858 \$
➤ Achat de terrain - Boulevard Industriel	68 594 \$
➤ Aménagement du nouveau terrain de baseball	135 447 \$
➤ Achat d'une rétrocaveuse	113 387 \$
➤ Achat d'une pelle hydraulique	209 489 \$



Au 31 décembre 2015, le **surplus accumulé non affecté** de Farnham s'établit à 510 453 \$. L'utilisation du surplus accumulé libre de la Ville en 2015 s'explique comme suit :

- | | |
|--|------------|
| • Achat de matériel et logiciels informatiques | 36 461 \$ |
| • Contribution municipale 2014 à l'Office municipal d'habitation de Farnham | 55 000 \$ |
| • Imprévus – Projet d'infrastructures intersection Jacques-Cartier et Saint-Grégoire | 165 297 \$ |
| • Frais reportés de la dette à long terme | 46 500 \$ |

Au 31 décembre 2015, l'**endettement total** de la Ville de Farnham se situait à 18 994 871 \$. Une baisse de 1 102 116 \$ \$ alors que la valeur de nos actifs à long terme se situait à 51 717 261 \$, inscrivant une hausse de 2 432 261 \$ depuis décembre 2014, laquelle s'élevait alors à 49 285 000 \$.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015

La vérification des opérations financières de l'année 2015 a été confiée à la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche. Le rapport du vérificateur comporte une opinion avec réserve. Cette réserve provient du fait que la Ville n'a pas complété les travaux concernant le chapitre 3260 intitulé « Passif au titre des sites contaminés » énoncé dans le manuel de CPA Canada dont la mise en application était obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2015.

À l'exception de cette réserve, le rapport du vérificateur ne comporte aucune autre restriction et révèle que les états financiers consolidés représentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 2015.

Le résultat de ces opérations ainsi que l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

3. PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

Le dernier programme de dépenses en immobilisations, adopté pour les années 2016, 2017 et 2018 totalisait 12 541 666 \$. Vous trouverez à l'Annexe D le programme détaillé.

Ce programme de dépenses en immobilisations, adopté à chaque année en même temps que le budget annuel, vise à prioriser les investissements à réaliser au niveau des équipements et des infrastructures municipales, tout en maintenant le plus bas possible, la charge fiscale pour les citoyens.



4. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016

Le budget d'opération pour l'année 2016 s'élève à 13 447 200 \$ (Non consolidé). L'analyse de celui-ci nous permet d'anticiper des revenus qui seront supérieurs aux prévisions.

Le surplus anticipé provient principalement de revenus additionnels, de transaction de ventes de terrains et de légères économies sur les dépenses.

5. RÉALISATIONS 2016 ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

La Ville a procédé à des travaux d'amélioration du réseau routier en 2016. Notons les travaux de pavage et bordure sur la rue des Glaïeuls ainsi que les travaux de pavage sur la rue de Dieppe.

Des travaux majeurs d'infrastructures (Sous-fondation) ont lieu sur la 1^{ère}, 2^e et 3^e avenue ainsi que sur le chemin Gaudreau.

Le plus gros des chantiers en 2016 a été celui du remplacement des médias filtrants à la station de filtration des eaux qui a débuté en septembre dernier et qui devrait se conclure en février prochain.

Notons également que la Ville a reçu, au printemps dernier, les deux camions incendie, soit l'unité de secours et le camion-échelle.

Un autre projet majeur a été complété au début de l'été, soit le terrain de baseball au parc de Rainville.

La Ville est fière également d'avoir participé financièrement au projet des nouveaux terrains de tennis avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, situé derrière l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand. Il ne reste que les luminaires à installer pour enfin dire que le projet est complété.

Les membres du conseil municipal sont très fiers d'avoir terminé et adopté la nouvelle Politique familiale et des aînés durant l'année 2016. Ce long processus a nécessité de nombreuses rencontres de travail de plusieurs intervenants du milieu. Cette politique s'inscrivait dans le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés du ministère de la Famille.

En ce qui concerne le développement de la Ville, les **développements domiciliaires de la Ville de Farnham** se poursuivent toujours. Le marché de la construction est un peu plus actif que celui de 2015. Voici le comparatif des permis émis en 2015 et 2016 jusqu'à maintenant :



Type de construction	2015		2016 (Jusqu'à ce jour)	
Résidentiel unifamilial	20	4 581 500 \$	20	4 457 000 \$
Résidentiel bi et trifamilial	1	300 000 \$	0	
Résidentiel multifamilial	7	2 215 000 \$	9	3 110 000 \$
Commercial	1	350 000 \$	0	
Industriel	0		0	
Institutionnel	0		0	
Total en valeur		7 446 500 \$		7 567 000 \$

Les orientations 2017

L'année 2017 risque d'être une année fertile en projets sur le territoire de Farnham. Les esquisses du futur gymnase Saint-Romuald ont été publiées dernièrement. Les soumissions pour la construction ont été lancées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et le tout devrait être terminé pour la prochaine rentrée scolaire.

La Ville est toujours en attente du certificat d'autorisation auprès des autorités supérieures dans le but de boucler le réseau d'aqueduc de la rue Spoor. Nous avons presque la certitude que le tout devrait se faire dès la fin de la période du dégel au printemps 2017.

Projets en attente de subvention

Dans le cas où la Ville obtiendrait des subventions en fonction des demandes déposées, il se pourrait que des projets majeurs se réalisent en 2017. Parmi ces projets, il y a celui qui traite de l'amélioration et de l'agrandissement du Centre d'arts.

Il y a également les travaux de remplacement des conduites et d'amélioration des voies de circulation des rues suivantes :

- Rue Principale (Entre la rue Meigs et la base militaire)
- Rue Saint-Élisabeth
- Rue de l'Hôpital
- Rue du Pacifique
- Rue Saint-Louis
- Rue Victoria
- Rue du Collège
- Rue Yamaska Est (Près de l'école primaire)
- Rue Desnoyers
- Rue Archambault
- Rue Yamaska (Entre la rue Saint-Paul et le pont Arthur-Audette)
- Montée des Écossais
- Boulevard Magenta



- Chemin Boulais (Quelques segments)

Pavage 2017

Dans le cas où les programmes de subvention ne soient pas octroyés rapidement en 2017, certains chemins et routes doivent être rafraîchis sans toutefois procéder au changement des réseaux d'égout et d'aqueduc.

Nous pensons notamment à la 1^{ère} avenue, la 2^e avenue, la 3^e avenue, la rue Rainville et le dernier segment de la rue Saint-Romuald.

Enfin, des travaux de pavage sur le boulevard de Normandie doit être inclus parmi les priorités du conseil municipal. Depuis les dernières années, nous sommes en mesure de constater la dégradation rapide de la chaussée sur la grande majorité de ce boulevard. Il est grand temps d'y mettre les sommes nécessaires pour le bien-être et le confort des citoyens de ce secteur.

Au cours du mois d'octobre 2016, le directeur général et le personnel cadre ont amorcé la préparation budgétaire couvrant les opérations et les investissements pour le budget 2017. Une session de travail réunissant les membres du conseil et le personnel cadre aura lieu au mois de novembre 2016 afin de déterminer les choix et en vue de finaliser le budget 2017.

Nous invitons tous les citoyens et citoyennes de Farnham à venir assister à la séance du conseil municipal du 12 décembre prochain. Lors de cette séance, le budget 2017 y sera présenté et adopté ainsi que le prochain programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

Conclusion

Pour terminer, j'aimerais souligner la disponibilité, le travail et l'engagement des membres de notre conseil municipal qui ont siégé au cours de la dernière année. Ce fut une année riche en rebondissements et événements et leur implication et engagement furent précieux pour la Ville.

Je souhaite également souligner l'immense travail accompli par tous nos employés municipaux sous la direction de notre directeur général, M. François Giasson. Je vous invite à prendre le temps de reconnaître leur travail lorsque vous les croisez.

J'aimerais aussi remercier tous les citoyens et les bénévoles qui s'impliquent dans les différents comités et organismes locaux.

Sachez que chacun de vous contribue à améliorer la qualité de vie dans notre belle Ville et je vous en remercie.

Votre conseil et moi-même vous invitons à nous faire part de projets qui vous tiennent à cœur. Sachez que nous demeurons à l'écoute de vos suggestions et de tout projet mobilisateur pour la Ville.

6. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES REÇUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

Voici la rémunération annuelle du maire et des conseillers pour l'année 2016 :



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

	Rémunération par réunion	Allocation de dépenses	Total
Maire	32 697,60 \$	16 348,80 \$	49 046,40 \$
Conseillers	10 997,22 \$	5 498,74 \$	16 495,96 \$

Le maire reçoit également de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi les rémunérations suivantes pour chacune des présences aux :

	Rémunération par réunion	Allocation de dépenses	Total
Présences aux assemblées régulières	185 \$	92,50 \$	277,50 \$
Présence aux comités	130 \$	65 \$	195 \$
Total reçu par le maire ou son représentant siégeant sur ce comité	4 660 \$	2 330 \$	6 990 \$

La Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi verse aux membres du conseil d'administration :

	Rémunération par réunion	Allocation de dépenses	Total
Présence aux assemblées régulières mensuelles ou comités	84 \$	42 \$	126 \$
Total reçu par les membres du conseil siégeant sur ce comité	2 744 \$	1 330 \$	4 074 \$

7. LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1^{er} NOVEMBRE 2015 ET LE 31 OCTOBRE 2016

Comme l'exige la Loi sur les cités et villes, avec ce rapport, vous trouverez la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle a été fait rapport de la situation financière de la Ville.

À cette liste, ajoutons les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ intervenus au cours de la même période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

Ces listes sont jointes en annexes B et C du présent rapport pour en faire partie intégrante.



Merci de votre attention.

Josef Hüsler
Maire

**ANNEXE A
INFORMATIONS FINANCIÈRES DE 2015**

Les états financiers de l'année 2015 ont été déposés le 2 mai 2016.

Extrait des états financiers pour l'année 2015

	Non consolidé	Consolidé
Revenus	13 736 778 \$	14 422 559 \$
Dépenses de fonctionnement	(11 510 622 \$)	(11 851 473 \$)
Remboursement de la dette	(1 400 353 \$)	(1 400 353 \$)
Affectations aux achats d'actifs immobilisés	(339 089 \$)	(394 489 \$)
Affectation à d'autres fonds	(471 509 \$)	(351 389 \$)
Gains sur cession d'actifs	114 518 \$	114 518 \$
Dépenses constatées à pourvoir dans le futur	(55 041 \$)	(55 041 \$)
Résultat (Excédent de l'année 2015)	<u>74 682 \$</u>	<u>484 332 \$</u>
<u>Les surplus</u>		
Surplus affecté	765 927 \$	2 387 233 \$
Surplus non affecté	<u>510 453 \$</u>	<u>510 453 \$</u>
Total des surplus accumulés	<u>1 276 380 \$</u>	<u>2 897 686 \$</u>

Au 31 décembre 2015, les réserves financières (Incluses dans les surplus affectés)

	Non consolidé
Solde non utilisé du fonds de roulement	269 334 \$
Soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés	142 242 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	135 309 \$
Fonds de terrain de stationnement	<u>2 242 \$</u>
Total	<u>549 127 \$</u>
<u>Dette</u>	
Endettement à long terme total	19 148 906 \$
Emprunts en cours à financer	<u>1 328 663 \$</u>
Endettement total à long terme	20 477 569 \$
Moins sommes affectées au remboursement de la dette (Subventions)	<u>(2 621 356 \$)</u>
Endettement net à long terme de la Ville	<u>17 856 213 \$</u>



ANNEXE B
LISTE DES CONTRATS PAYÉS COMPORTANT UNE DÉPENSE
DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE
LE 1^{er} NOVEMBRE 2015 ET LE 31 OCTOBRE 2016

Aréo-Feu ltée	1 229 535,61 \$
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi	318 867 \$
Seney électrique inc.	211 129,77 \$
Sintra inc.	215 957,54 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	29 888,21 \$
Union des Municipalités du Québec	54 224,21 \$
Notaire Ménard & Paquette inc. (Société Immobilière PPM inc.)	70 891,66 \$
B. Frégeau et Fils inc.	625 852,97 \$
Enviro ⁵ inc.	69 078,41 \$
Clôture et rampes DB inc.	53 527,02 \$
Environor	34 952,40 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L.	86 388,62 \$
Excavation Lareau & Fils inc.	175 049,47 \$
Gestion Serge Seney	121 644 \$
AON Parizeau inc.	71 464,76 \$
Diane Lépine, notaire (Dossier stationnement Hôtel Montcalm)	37 000 \$
Société immobilière PPM inc.	70 000 \$
Groupe Mécano inc.	74 034,97 \$

ANNEXE C
LISTE DES DÉPENSES PAYÉES DE PLUS DE 2 000 \$ AVEC UN MÊME
CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS
COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS
ENTRE LE 1^{ER} NOVEMBRE 2015 ET LE 31 OCTOBRE 2016

Carrière l'Ange-Gardien	118 951,37 \$
Estimateur professionnels Leroux Beaudry Picard	49 432,55 \$
Gaz Métropolitain	33 307,11 \$
Hydro-Québec	479 498,77 \$
Meunier électrique & Fils	66 451,11 \$
Paysagement Harbec inc.	26 968,54 \$
Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi	158 751,97 \$
Récupération 2000 inc.	75 880,57 \$
Beaudin Le Prohon inc.	33 049,57 \$
Sani-Éco inc.	30 115,70 \$
Les Services EXP inc.	101 165,37 \$
Excavation CMR inc.	59 026,83 \$
B. Frégeau et Fils inc.	663 565,59 \$
Emco Corporation Distribution	39 689,13 \$
Brentag Canada inc.	39 476,93 \$
Hydra-Spec inc.	28 318,76 \$
Acceo Solution inc.	36 489,51 \$
PG solutions inc.	46 283,21 \$
Kemira Water solutions Canada inc.	72 950,01 \$
St-Germain égouts et aqueducs	38 113,07 \$



**VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

Groupe ABS inc.	28 335,58 \$
Nordmec Construction inc.	36 712,02 \$
Dufresne Hébert Comeau avocats	34 655,48 \$
Aquasan ltée	29 842,92 \$
Énergie Valéro inc.	91 198,40 \$
La Capital assurances et gestion du patrimoine	128 522,67 \$
Construction Bau-Val inc.	38 207,43 \$
Viridis Environnement inc.	79 023,56 \$
Avizo experts-conseil	53 322,01 \$
Transport DM Choquette	73 653,13 \$
Beudoin Hurens inc.	37 501,98 \$
Cargill limited	33 230,14 \$
Central Maine & Quebec Railway	43 245,10 \$

**ANNEXE D
PROGRAMME TRIENNAL 2016-2017-2018**

	BUDGET TOTAL	2016	2017	2018
Administration				
Équipements informatiques	50 000 \$	2 000 \$	18 000 \$	30 000 \$
Améliorations hôtel de ville	122 500 \$	40 000 \$	82 500 \$	
Placement à titre d'investissement (Franchises collectives en assurance)	124 500 \$	41 500 \$	41 500 \$	41 500 \$
Sécurité incendie				
Achat/Remplacement de véhicules	342 000 \$	342 000 \$		
Équipements pour le Service	19 700 \$	19 700 \$		
Travaux publics				
Travaux au terrain du garage municipal	35 000 \$	35 000 \$		
Machineries lourdes	720 000 \$		490 000 \$	230 000 \$
Équipement pour le Service	28 000 \$	28 000 \$		
Réfection stationnement	70 000 \$	50 000 \$	20 000 \$	
Amélioration du réseau routier	4 316 666 \$	322 600 \$	763 900 \$	3 230 166 \$
Projet de réfection ponceau et infrastructures	410 000 \$			410 000 \$
Hygiène du milieu				
Infrastructures (Égout, aqueduc et fossés)	2 604 400 \$	479 900 \$	2 108 500 \$	16 000 \$
Améliorations aux deux usines (Filtration et épuration)	1 081 900 \$	963 400 \$	99 500 \$	19 000 \$
Services techniques et développement				
Différents projets de développement	672 000 \$	95 000 \$	557 000 \$	20 000 \$
Loisirs, culture et tourisme				
Aménagements et amélioration des parcs	465 000 \$	215 000 \$	250 000 \$	
Amélioration du Centre de la nature	90 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Amélioration du Skatepark	30 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Équipements - Loisirs	85 000 \$	5 000 \$	80 000 \$	
Bâtiment	1 275 000 \$	25 000 \$	1 250 000 \$	
TOTAL	12 541 666 \$	2 704 100 \$	5 800 900 \$	4 036 666 \$